



Salaires - Pétition & Temps de travail - Action Projet d'évolution de l'organisation de Generali France Projet de loi El Khomri : FO demande le retrait !

Salaires et point sur la pétition commune FO, CGT & CFTC

Au 3 mars 2016, **ce sont 1108 signatures** qui ont été recueillies sur la pétition commune aux syndicats FO, CGT et CFTC pour dire que nous n'acceptons pas le travail gratuit et la fin des augmentations générales.

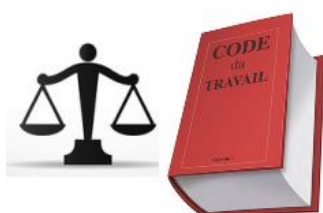
Pour mémoire, nos trois organisations syndicales avec le soutien des signataires réclament **une compensation salariale de 2,5 % pour la semaine de travail supplémentaire actuellement non rémunérée et une augmentation générale de 1,7 % avec un minimum de 600 €.**

Nous continuerons à tenir nos tables de signatures jusqu'au 17 mars, date de la dernière réunion de négociation sur les salaires (NAO) !



Alors continuez à signer nombreux et merci à ceux qui l'ont déjà fait !

Temps de travail – Action juridique en cours



Notre organisation syndicale FO a saisi le TGI de Paris **pour réclamer l'annulation de l'accord sur l'organisation et la durée du temps de travail au sein de l'établissement DMSMO du 17 décembre 2015** signé (par CFDT, CFE-CGC & UNSA) malgré le vote défavorable des élus du CE DMSMO. En effet, alors que généralement le vote du CE est purement consultatif et n'a aucun effet, il se révèle être par contre décisif dans le domaine des horaires variables et la Direction ne pouvait passer outre ce vote négatif !

Cet accord qui augmente le temps de travail, sans compensation salariale (donc entraînant une baisse de salaire) anticipe et préfigure la loi travail El Khomri que le gouvernement voudrait nous imposer (des accords d'entreprise régressifs & dérogatoires qui s'imposent à tous !) et dont nous réclamons le retrait.

Ainsi donc, avant même l'annonce du projet El Khomri, Generali l'avait déjà fait avec la complicité de l'UNSA, de la CFDT et de la CFE-CGC ! (*)

L'audience du TGI de Paris a été fixée à jour fixe le 29 mars 2016. Nous vous tiendrons bien évidemment informés des suites de cette action.

FO a proposé à la CGT de mener cette action conjointement et nous espérons de leur part une réponse positive. Comme à son habitude, notre organisation syndicale FO recherche l'unité d'action mais se montre capable d'agir dans l'intérêt des salariés dans tous les cas.

() Les mêmes organisations syndicales qui aujourd'hui sont favorables à un aménagement « superficiel » du projet de loi (avec quelques propositions mais qui ne contestent pas la philosophie générale du projet de loi dont l'inversion de la hiérarchie des normes) et donc sans en demander le retrait ...*

Projet d'évolution de l'organisation de Generali France

Cette immense réorganisation sera à nouveau à l'ordre du jour du CE DMSMO du 8 mars 2016 pour la 3^{ème} séance.

Comme à son habitude, la Direction affirme que « les évolutions envisagées n'ont aucune incidence sur l'emploi, les contrats de travail, les statuts et accords collectifs ainsi que sur les instances de représentation du personnel » et « qu'elle n'ont pas d'impact sur les fonctions des collaborateurs à l'exception de 7 collaborateurs qui changent de fonction sans changement de classe ». C'est une façon de passer sous silence les conséquences réelles et de réclamer du CE DMSMO un avis aveugle ...



La Direction annonce seulement des « changements de rattachement hiérarchique ». **Au fil des nombreuses réorganisations successives dans Generali, nous ne sommes plus dupes !**

Nous savons très bien qu'en réalité ces changements ne seront pas sans conséquences sur l'organisation du travail et les conditions de travail de tous les salariés, y compris pour les managers. **Pour notre part, nous estimons que le CE DMSMO ne devrait pas rendre son avis avant des investigations réelles et la publication d'un projet d'organigramme permettant d'identifier les responsables des nouvelles structures.**

Projet El Khomri : Ni amendable, ni négociable : RETRAIT !



Ce projet de loi est une attaque sans précédent du Code du Travail !

Il suscite actuellement une vive émotion et mobilisation, partout en France chez les salariés, les chômeurs, les retraités, les lycéens et étudiants, etc ...

Les organisations CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL se sont rencontrées le 3 mars 2015.

Elles ont adopté un communiqué commun que vous trouverez sur fogenerali.fr (ou encore foassurances.fr où vous trouverez aussi nos analyses sur ce projet et sur le temps de travail).

Comme ce fut le cas pour obtenir le retrait du CPE en 2006, les syndicats de salariés et les organisations de jeunesse se retrouvent unis, cette fois pour obtenir le retrait du projet de loi visant à casser le code du travail.

L'enjeu est encore plus important puisque le projet du gouvernement est entièrement fondé sur des principes de régression sociale. **Il n'est ni amendable ni négociable. Il faut en obtenir le retrait total.**

C'est notre devoir, notre responsabilité à tous, de défendre de toutes nos forces les droits des salariés, des privés d'emplois, des retraités et l'avenir de la jeunesse.

Le mercredi 9 mars 2016, des rassemblements et manifestations auront lieu dans toute la France.

Force Ouvrière soutient la mobilisation du 9 mars et à Paris, le rassemblement aura lieu à 12 heures 30 devant le siège du MEDEF (métro École Militaire) et se dirigera ensuite vers le Ministère du Travail.

Le 31 mars 2016, une journée de grève nationale a été décidée (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL).

Alors le 31 mars 2016, nous serons en grève et en manifestations dans toute la France pour le RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI !

info Jours de congés de fractionnement

Les salariés qui ont participé à la grève interprofessionnelle du 9 avril 2015 sans déposer de congés ont eu la surprise d'avoir la suppression de 2 jours de congés cette année (et un passage à une durée annuelle au-delà de 1607 heures donc au-delà de la durée légale ...). Cette mesure est, à nos yeux, non seulement illégale mais aussi contraire au droit de grève.

La Direction a finalement décidé de rétablir ces deux jours.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à réclamer la correction et à nous le signaler.